

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE N°2

-

13 novembre 2023

76 RUE DU GAINGALET - BP 279 - 85205 FONTENAY-LE-COMTE cedex

☎ : 02.51.69.11.30 - ✉ ce.0850067L@ac-nantes.fr

<http://tiraqueau.e-lyco.fr/>



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 novembre 2023 - SÉANCE N° 2

La séance du 13 novembre se tient avec un quorum de 21 membres présents, Madame la Principale ouvre la séance à 18h06.

Elle soumet le procès-verbal de la séance du 03 octobre 2023 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration qui l'adoptent en l'état à l'unanimité.

Mme Terroire, représentante des Personnels, est désignée secrétaire de séance.

AFFAIRES PEDAGOGIQUES, VIE SCOLAIRE ET VIE DE L'ETABLISSEMENT

▪ Règlement du Conseil d'administration

Mme La Principale présente les grandes lignes du règlement du C.A. et explicite certains points. Cette présentation n'a soulevé aucune question. Il est ensuite procédé au vote du règlement.

VOTE - *Approuvé à l'unanimité*

▪ Installation des instances

Mme La Principale précise au préalable que Madame Vautrin, représentante des Parents d'élèves, déjà élue précédemment, a réuni l'ensemble des représentants des parents d'élèves pour leur expliquer le fonctionnement des différentes instances et elle la remercie pour son implication.

Mme La Principale passe ensuite en revue chaque commission et nomme les personnes qui y siègeront cette année, soit en tant que titulaire, soit en tant que suppléant.

18h 16, Mme Giraud, Directrice de la SEGPA, rejoint le Conseil d'administration.

Mme La Principale rappelle que dans les commissions un suppléant peut remplacer n'importe quel titulaire au sein du même collège.

Il est procédé au vote.

VOTE - *Approuvé à l'unanimité.*

▪ Organisation du service pendant les vacances scolaires

Mme La Principale présente le calendrier des services de vacances pour information. Elle le soumet ensuite au vote.

VOTE - *Approuvé à l'unanimité.*

▪ Dates des stages 2023-2024

Mme La Principale informe le Conseil d'Administration des dates de stage des élèves de 3^{ème} Générale, stage qui aura lieu du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023.

Mme La Directrice de SEGPA précise les dates de stage des élèves de 3^{ème}A et de 4^{ème} A. Ce calendrier est présenté au vote des membres du Conseil.

VOTE - *Approuvé à l'unanimité.*

▪ **Ecole Ouverte 2024**

Mme La Principale présente le calendrier des sessions de l'Ecole ouverte et rappelle que ce calendrier fonctionne par année civile.

M. Le Principal Adjoint en explique le fonctionnement.

Une représentante des Parents d'élèves demande des précisions sur les personnes qui encadrent les activités proposées lors de l'Ecole ouverte.

Mme La Principale lui répond en signalant que les intervenants sont variés ; en effet des enseignants, des AESH les encadrent le plus souvent mais il peut être fait appel aussi à des associations. Elle signale ensuite que la dernière session prévue pendant les vacances de Toussaint a dû être annulée, faute d'un nombre suffisant de participants.

M. Le Principal Adjoint rappelle la façon dont on procède pour présenter les activités aux élèves. Il précise que ce sont d'abord les élèves relevant du quartier prioritaire de la ville qui sont pressentis. L'offre est ensuite étendue aux élèves des autres communes. Il met en avant une explication à cet effectif insuffisant de la dernière session, à savoir les problèmes de transport qui peuvent être des freins pour les familles puisque les transports scolaires ne fonctionnent pas pendant les vacances.

Une autre représentante des parents s'interroge sur la bonne circulation de l'information auprès des écoles primaires.

Le calendrier est présenté au vote.

VOTE - Approuvé à l'unanimité.

▪ **Calendrier des voyages et sorties**

Mme La Principale décrit les sorties ou voyages qui se sont ajoutés au calendrier prévisionnel. Elle propose ce calendrier au vote.

VOTE - Approuvé à l'unanimité.

▪ **Protocole sur la santé mentale**

Mme La Principale explique que la formalisation de ce protocole est maintenant obligatoire même s'il existait déjà dans les faits.

L'infirmière scolaire, est sollicitée pour en faire la présentation. Elle rappelle que cela existe depuis longtemps mais que la nouveauté réside dans la façon dont il est rédigé. Elle dit que cela montre une volonté de le formaliser. Elle en présente les différents niveaux, les différents intervenants, insistant sur le fait que cela permet d'avoir des regards croisés quand des signaux de mal-être ont été repérés chez un adolescent. Elle explique les différents modes de prise en charge, qu'ils soient internes à l'établissement ou externes.

M. Le Principal Adjoint présente d'autres dispositifs concourant à la bonne santé mentale comme Sport et Santé et Deux heures de sport en plus avant qu'il soit procédé au vote.

VOTE - Approuvé à l'unanimité.

▪ **Budget**

M. Le Gestionnaire évoque la sortie Val de Loire qui a eu lieu l'an passé. Il explique les dépenses et les recettes.

Mme Edwards précise que la participation financière des accompagnateurs n'est pas à la charge des familles mais de l'établissement. Elle demande à une représentante des Personnels, enseignante en Histoire-Géographie de faire une rapide présentation de cette sortie.

L'enseignante explique que cette sortie était un projet répondant à deux objectifs disciplinaires : les ressources énergétiques avec la découverte de la Centrale nucléaire de Chinon et la Renaissance avec la visite du château d'Azay-le-Rideau.

VOTE - Approuvé à l'unanimité.

▪ **Tarifs divers**

1) **Tarifs des produits du jardin biologique :**

Mme La Principale rappelle que le collège a reçu une dotation de 12 000 euros pour le jardin biologique, ce qui correspond à l'achat d'une serre et de divers matériels. Elle explique que c'est un beau projet qui permet aux élèves de la SEGPA de s'investir.

M. Collineau ajoute que cela permet aussi de développer une attitude positive de ces élèves et qu'en plus des objectifs environnementaux, il y a des objectifs éducatifs. Il signale que le Lycée Bel Air va intervenir cette année pour aider à la mise en place du jardin biologique.

Mme Edwards présente les tarifs des produits qui vont être proposés à la vente : plants de légumes, de fleurs et même des pommes de terre nouvelles. Il est procédé au vote des tarifs.

VOTE - Approuvé à l'unanimité.

2) **Forfait demi-pension :**

Mme La Principale explique la création d'un nouveau tarif de demi-pension de 2 jours : elle explique que quelques élèves ont un emploi du temps aménagé pour raisons médicales, donc sur avis du médecin scolaire, ce qui nécessite ce nouveau forfait. Les familles sont autrement pénalisées si une remise d'ordre (moins avantageuse) est mise en place.

Une représentante des parents d'élèves demande s'il s'agit bien d'un quatrième tarif de demi-pension.

M. Le Gestionnaire revient sur cette idée en expliquant qu'il n'existe que 2 formules mais qu'il y a deux autres tarifs proposés dans des cas bien particuliers, l'un pour une classe qui est libérée l'après-midi et celui présenté ce soir pour raisons médicales.

Il est procédé au vote.

VOTE - Approuvé à l'unanimité.

- **Contrats et conventions**

1 – Convention dans le cadre du dispositif OEPRE

Mme La Principale explique que le dispositif « Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants » s'adresse aux parents maîtrisant peu ou mal le français et qu'il s'agit d'aider ces parents à mieux connaître la langue et la culture françaises. Ce dispositif est pris en charge par une enseignante du collège, Mme Nasr. Il s'agit ici d'autoriser la signature de la convention avec le Lycée Michelet de Nantes, établissement « mutualisateur » et en charge de la gestion financière de cette opération.

VOTE - *Approuvé à l'unanimité*.

2 – Convention RPH (Regroupements Pédagogiques Hebdomadaires)

Mme La Principale explique que cette convention est passée avec le Conseil départemental de la Vendée. Cela permettra de ne payer qu'une infime partie du transport en bus pour la chorale (20%). Cette convention est soumise au vote.

VOTE - *Approuvé à l'unanimité*.

3 – Contrat UGAP-GAZ

M. Le Gestionnaire, à la demande de Mme La Principale, explique de quoi il s'agit et ce qu'est l'UGAP. Puis on procède au vote.

VOTE - *Approuvé à l'unanimité*.

- **Convention pour le minibus**

Mme La Principale explique qu'il s'agit de permettre à d'autres établissements ou organismes de pouvoir utiliser le minibus du collège et qu'il faut pour ce faire voter deux tarifs distincts : le premier pour les EPLE à 0,10€/km et le second pour toutes les associations, non EPLE, à 0,50€/km.

Il est ensuite procédé au vote du 1^{er} tarif :

VOTE - *Approuvé à l'unanimité*.

Puis a lieu le vote du second tarif :

VOTE - *Approuvé à l'unanimité*.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Projet CNR : « Bouge ta santé »**

Mme La Principale informe le Conseil du fait que l'établissement a reçu la somme de 23 420€ de subvention dans le cadre de cette action et demande à un représentant des Personnels aussi enseignant d'EPS, de présenter les achats envisagés avec cette subvention.

L'enseignant explique que cela permettra de renouveler le parc VTT vieillissant, d'acheter des cardio-fréquencesmètres et d'améliorer les conditions d'enseignement du PSC1. Le projet global a été validé car il répond à plusieurs attentes, parmi lesquelles la cohérence avec la labellisation E3D de l'établissement et la promotion des mobilités douces.

- **Auto-évaluation de l'établissement**

Mme La Principale explique de quoi il s'agit et informe les membres du CA qu'un rapport d'une quinzaine de pages doit être envoyé fin janvier 2024. Elle ajoute que cela suppose un temps d'échanges qui concernera les différentes catégories d'utilisateurs du collège (personnels, parents et élèves) et qu'il sera proposé, lors du prochain conseil d'administration, une date pour réunir toutes ces personnes. Elle évoque l'idée de banaliser un mercredi matin en décembre. Un trinôme (possiblement constitué d'un inspecteur d'académie, d'un inspecteur du primaire et chef d'établissement) rencontrera dans un deuxième temps, ces usagers. Enfin, un compte-rendu sera adressé au collège, compte-rendu proposant des axes d'amélioration.

- **Flocage du minibus**

Mme La Principale donne à nouveau la parole à l'enseignant d'EPS qui présente ses démarches pour faire floquer ou rendre plus « lisible » le minibus et une estimation du coût. Il a adressé de nombreux courriers et n'a reçu qu'une seule proposition d'entreprise intéressée.

Un représentant des Personnels s'étonne que le minibus puisse être floqué avec des logos d'entreprises privées et suggère que cela soit financé par le collège puisque le coût est peu élevé. Les membres du conseil d'administration se rangent à l'avis de cet élu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h13.



Le Secrétaire de séance
Mme Christine TERROIRE



La Présidente
Mme Jocelyne EDWARDS